

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2022

Aux contribuables de la Municipalité de Boischatel

AVIS est, par les présentes, donné par le soussigné Daniel Boudreault, greffier-trésorier adjoint de la susdite Municipalité :

QUE Le rapport financier pour la période se terminant le 31 décembre 2022 ainsi que le rapport du vérificateur externe seront déposés lors de la séance régulière du conseil municipal qui se tiendra le 5 juin 2023 à 20 h, à l'Hôtel de ville.

Les documents seront déposés sur le site internet de la Municipalité dès le 6 juin 2023. Toute personne intéressée pourra faire part de ses questions en les faisant parvenir par écrit au greffier-trésorier adjoint par courriel à direction@boischatel.net ou par la poste à l'adresse suivante : Municipalité de Boischatel, 45, rue Bédard, Boischatel (QC) GOA 1H0.

DONNÉ À BOISCHATTEL, CE 12 MAI 2023



Daniel Boudreault
Greffier-trésorier adjoint

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Daniel Boudreault, greffier-trésorier adjoint, certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie à l'Hôtel de ville et sur le site internet de la Municipalité, entre 9 h et 12 h, le 12^e jour du mois de mai 2023.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT CE 12^E JOUR DU MOIS DE MAI 2023.



Daniel Boudreault
Greffier-trésorier adjoint